



# ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Etablissements: Cantal

Question écrite n° 37342

## Texte de la question

M René Souchon interroge M le ministre de l'agriculture sur l'intérêt qu'il porte à l'enseignement agricole public et tout particulièrement à la situation difficile du lycée d'enseignement professionnel agricole de Vic-sur-Cère, dont le maintien s'avère compromis pour cause de restrictions budgétaires. En effet, suite à la demande de mise en disponibilité à compter de la rentrée 1987 d'un agent chargé de la cuisine et du gardiennage, le poste n'ayant pas été pourvu, cette mesure correspond à une suppression de poste qui met gravement en péril le bon fonctionnement de l'établissement. Il lui rappelle que le lycée d'enseignement professionnel agricole, qui a pour mission l'accueil de stages scolaires, doit assurer sur place un service de restauration très souple compatible avec les horaires de journées de formation sur le terrain mais incompatible avec un arrangement avec le collège voisin qui connaît par ailleurs de graves problèmes d'effectifs en personnel de service. Sachant que le budget formation professionnelle adultes du LEPA s'avère déjà ponctionné par la charge d'un demi-poste d'aide-cuisinier, les responsables de cet établissement ne peuvent concevoir d'être contraints à augmenter de 45 p 100 les tarifs journées des prestations du LEPA pour couvrir des charges salariales supplémentaires. En conséquence, il lui demande s'il pense que le LEPA de Comblat doit, par abandon du financement de l'État, cesser ses activités dans le domaine des stages scolaires, de la formation continue et de l'expérimentation et abandonner des projets porteurs tels qu'un certificat de spécialisation « tourisme vert ».

## Données clés

**Auteur :** [M. Souchon René](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37342

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** agriculture

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 29 février 1988, page 842